

COMMUNE
DE
CHARETTE
38390

Séance du 10 mars 2026

L'an deux mil vingt-six et le dix du mois de mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Francis SURNON, Maire.

Nombre de CONSEILLERS :

- en exercice : 11
- Présents : 11
- VOTANTS : 11

Présents : CLEYET Pascale, PUYPE Serge, DUSSURGET Michel, FRANCOZ-GESLAND Christine, SCHOUVER Joël, CROZAT Charles, NOYER Christian, CALABRIN Michel, VIGOUROUX Yann, VEGNANT Karine

Date de :

- La convocation : 27/02/2026
- l'affichage : 27/02/2026

Secrétaire de séance : Pascale CLEYET

OBJET : Demande de la Dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR) 2026
Entretien bâtiment public : MAIRIE et Bâtiment communal Thiome occupé par les As Boules et Chasse

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 13 janvier 2026, le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention au titre de la DETR 2026, pour financer le projet de rénovation de la mairie et du local communal « Thiome ».

Le montant ayant évolué, il convient de délibérer de nouveau afin d'ajuster la demande de subvention.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de déposer un dossier au titre de l'axe 3 :

- Rénovation des bâtiments publics :

MAIRIE

- Rénovation de la toiture,
- Pose brise soleil orientable,
- Aménagement salle d'archives,
- Acquisition armoire ignifugée,
- Mise aux normes toilettes PMR Mairie

Local communal THIOME occupé par les associations de Boules et Chasse

- Mise aux normes toilettes PMR

Pour un montant de travaux de 55 050.56€ HT et propose le plan de financement suivant :



Le Conseil après avoir entendu Mr le Maire et délibéré,

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Réalisation plans aménagement	TOURNIER Caroline	1 000,00 €		
Sous-total MOE/Études		1 000,00 €		
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Charpente couverture	AU TOIT MALAIN	19 083,33 €		
Brise soleil orientable solaire	Alain ABEL COINDOZ	7 043,84 €		
ouverture accès étage démontage toilettes montage aggro ragreage carrelage faïences faux plafonds forfait peinture	Maçonnerie ARENA Stéphane	12 461,00 €		
Electricité	SARL Garçon-Peyronnet	1 500,00 €		
Armoire forte ignifugée 822 litres	SEDI	2 769,00 €		
Etagères archivage	Menuiserie DUSSURGET	2 744,25 €		
toilettes urinoir lavabo (PMR)	DAMIANI/ GAGNEUX plombiers	8 449,14 €	8 449,14 €	
Sous-total travaux ou acquisitions		54 050,56 €	8 449,14 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		55 050,56 €	8 449,14 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR		sollicité	11 010,11 €	20,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental	Conseil Départemental 38	acquis	21 924,00 €	39,83%
EPCI	Communauté Communes des Balcons du Dauphiné	sollicité	11 058,23 €	20,09%
Autre collectivité à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		43 992,34 €	79,91%
Autres aides non publiques à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		11 058,23 €	20,09%
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
Participation du maître d'ouvrage			11 058,23 €	20,09%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			55 050,56 €	

- l' **AUTORISE** à l'unanimité, à déposer la demande de subvention au titre de la DETR 2026 axe 3
- **APPROUVE** le plan de financement proposé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Francis SURNON



La Secrétaire de séance,

Pascale CLEYET